

Tout envoi devra, pour ce concours, être parvenu à l'Académie avant le 31 mars 1885, terme de rigueur.

PRIX LEBRUN. — Ce prix, fondé en 1804 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille valant 300 fr. — Il est distribué annuellement aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises. Une Commission permanente de cinq membres, désignée tous les quatre ans par l'Académie, est spécialement chargée de recueillir et de vérifier les découvertes qui intéressent l'industrie en général, et celle de la soie en particulier.

Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine. Les inventions qui sont présentées après le 31 mars de chaque année sont mises au concours de l'année suivante.

PRIX DUPASQUIER. — Ce prix a été fondé, en 1873, par feu Louis Dupasquier, membre titulaire de l'Académie. Il consiste en une somme de 500 fr. accordée annuellement et à tour de rôle à un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur lyonnais.

La Commission permanente chargée de juger le concours est composée de sept membres nommés tous les quatre ans par l'Académie. Les œuvres doivent être soumises à l'examen de la Commission avant le 30 juin de chaque année.

Les candidats doivent ne pas avoir dépassé 28 ans, sauf les architectes, pour lesquels la limite d'âge est reculée à 35 ans.

En 1884, ce sera le tour de la sculpture.

N. B. — Pour tout ce qui concerne les prix de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, s'adresser au Secrétariat général, Lyon, place des Terreaux (Palais Saint-Pierre).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Séance du 20 mars

Le lieutenant-colonel Debize entretient l'Assemblée du Soudan égyptien et du Nil. Il décrit les provinces du Darfour, du Kordofan et du Sennaar, dont la population se compose de trois éléments : Nègres, Berbères et Arabes. Indépendamment du trafic des esclaves, exercé en grand par les Arabes et qui va prendre un nouvel essor, ces régions envoient à l'Égypte ivoire, cornes de rhinocéros, gommés, etc. La population égyptienne qui y réside n'est pas moindre de 50.000 habitants, dont 15.000 chrétiens et y exploite plus de 3.000 établissements commerciaux, dont beaucoup sont dirigés par des Européens. Aussi le projet d'abandon de ces provinces a motivé récemment une vive protestation adressée par les notables du Caire au khédive et aux représentants étrangers.

L'orateur décrit ensuite le Nil, depuis les grands lacs équatoriaux jusqu'au Delta, ses cataractes, ses crues, les moyens employés pour les utiliser. Il est prouvé que, même à l'époque grecque, ces cataractes, aujourd'hui simples rapides étaient encore de vraies cascades, tombant d'une grande hauteur. Elles